

Geer

## URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur et Madame Serge et Gina Horten - Jehaes demeurant grand'route 42 à 4367 Crisnée.

Le terrain concerné est situé Chaussée Romaine à 4252 Omal et cadastré division 5, section A n°308D partie.

Le projet est de type : construction d'une habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :  
Situé dans une zone de protection

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article R.IV.40-1, §1<sup>er</sup>, 6° du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous** durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Geer, Service Urbanisme, Rue de la Fontaine(GR) 1, 4250 Geer :

- Les jours ouvrables de 8h à 16h ;
- Le lundi jusqu'à 20 heures ;

**L'enquête publique est ouverte le 03 juin 2020 et clôturée le 17 juin 2020 UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Geer, Rue de la Fontaine(GR) 1 à 4250 Geer ;
- par télécopie au numéro 019/58.70.79
- par courrier électronique à l'adresse suivante : lydwine.deghaye@geer.be
- remises à Mme DEGHAYE dont le bureau se trouve 1 rue de la Fontaine à 4250 GEER **uniquement sur rendez-vous**

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU Horten

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période **sur rendez-vous** auprès de Mme DEGHAYE ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 17 juin 2020 à 10h à l'Administration communale, service urbanisme.

La personne chargé(e) de donner des explications sur le projet est Mme DEGHAYE dont le bureau se trouve à 1 rue de la Fontaine à 4250 GEER

Par le Collège,

La Directrice Générale,

(Se) L. COLLIN

Le Bourgmestre,

(Se) D. SERVAIS